

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **GERM2M** - Cadre francophon1 0 0

GERM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert en deux langues étrangères, un universitaire et responsable capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle, tels sont les défis que l'étudiant en [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), se prépare à relever.

Au terme de son cursus, le diplômé du [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), fait preuve d'une excellente maîtrise dans les deux langues modernes étudiées, choisies parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais. Cette maîtrise porte sur des compétences de communication de très haut niveau caractérisées, en regard du cadre européen commun des langues, comme étant celles de « l'utilisateur expérimenté, C1 ».

Il est capable de gérer une recherche scientifique afin d'analyser et d'interpréter de manière critique des discours au niveau linguistique, littéraire et culturel.

Il est également apte à transmettre son savoir et à le mettre en Œuvre de manière concrète dans différents contextes professionnels ancrés dans l'ordre du discours, tels que l'apprentissage et l'enseignement des langues, le monde de l'édition, de la culture et de l'éducation permanente, de l'entreprise, de la communication, des nouvelles technologies ou de la recherche scientifique. Sa formation lui permet de s'adapter de manière flexible et dynamique aux nouveaux défis dans un monde du travail en évolution permanente.

Par ces qualités, le diplômé en langues et lettres modernes est donc un intellectuel humaniste, capable d'adopter une posture critique (vis-à-vis d'autrui et de soi-même) et une attitude proactive qui lui permettront de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. En linguistique, situer, analyser et interpréter de manière rigoureuse et approfondie les productions langagières (de genres, registres et approches variés) de deux langues parmi l'anglais, l'allemand et le néerlandais d'un point de vue textuel, historique, stylistique, rhétorique et thématique.

- 1.1. anglais
- 1.2. allemand
- 1.3. néerlandais

2. Reconnaître, à l'intérieur d'au moins deux littératures des langues modernes (précitées en 1), et au sein des littératures européennes et extra-européennes, des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.

- 2.1. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de deux langues germaniques ;
- 2.2. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de l'histoire générale de la littérature.

3. Décrire et interroger les savoirs véhiculés par la littérature envisagée comme outil d'exploration anthropologique et mode d'accès privilégié à la culture autre.

4. Comprendre les questions de théorie de la littérature et produire une lecture critique (décrire, analyser et interpréter) d'un texte en mobilisant des outils méthodologiques et conceptuels spécifiques (telles que, par exemple, la narratologie, la poétique, la dramaturgie, la sémiotique, la psychologie, la psychanalyse, ou la sociologie).

5. Décrire et analyser le statut spécifique du fait littéraire au cours de l'histoire et dans la société contemporaine, dans les différentes formes qu'il peut prendre (essai, roman, poésie, bande dessinée, cinéma, théâtre, opéra, etc.).

6. Maîtriser l'étude approfondie de deux langues modernes (précitées en 1), aux différents niveaux de l'analyse linguistique (phonétique et phonologie, lexicque et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).

- 6.1. anglais
- 6.2. allemand
- 6.3. néerlandais

7. Analyser des productions orales et écrites dans les deux langues modernes (précitées en 1), en tenant compte de leurs variations historiques, régionales, sociales et stylistiques (variétés langagières).

- 7.1. anglais
- 7.2. allemand
- 7.3. néerlandais

8. Élaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement de corpus de données linguistiques, problématiser une question de recherche en tenant compte des relations du langage au contexte, et mener à bien des analyses linguistiques dans des cadres théoriques divers abordés lors des cours et séminaires.

- 8.1. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données linguistiques ;
- 8.2. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données littéraires ;
- 8.3. Problématiser une question de recherche en tenant compte du rapport du langage au contexte ;
- 8.4. Problématiser une question de recherche adaptée au corpus littéraire considéré.

9. Maîtriser à un niveau d'expertise, au moins au niveau C1 du [Cadre européen de référence pour les langues](#), les deux langues étudiées, à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction.

9.1. Participer avec aisance à des communications interactives relevant de la vie sociale, professionnelle et académique ;

- 9.2. S'exprimer par écrit sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée, maîtriser le vocabulaire académique et les outils d'organisation et de cohésion du discours ainsi que des composantes du discours scientifique ;
- 9.3. Comprendre sans difficulté des présentations complexes en langues étrangères, même si elles sont exprimées dans une langue un peu déviante par rapport à la langue standard ;
- 9.4. Comprendre et analyser une grande gamme de textes longs et exigeants et de productions orales, ainsi que saisir dans le détail des significations implicites et des raisonnements scientifiques.
10. Développer un savoir et une approche réflexifs et critiques, scientifiquement fondés, à partir de l'étude de la littérature, de la langue et de la culture qui permettent de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, critique (envers les autres et soi-même), ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.
- 10.1. Intervenir dans différents environnements professionnels ou un spécialiste du discours et de la culture peut apporter une expertise ;
- 10.2. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la langue ;
- 10.3. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la littérature.
- 11. S'il choisit la finalité approfondie :**
- 11.1. Développer une maîtrise spécialisée des théories linguistiques et littéraires ;
- 11.2. Contribuer à la production, l'analyse critique, l'évaluation et la diffusion de connaissances nouvelles et complexes ;
- 11.3. Résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation ;
- 11.4. Intégrer des savoirs multiples et développer un rapport critique et créatif au savoir.
- 12. S'il choisit la finalité didactique :**
- 12.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;
- 12.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;
- 12.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.
- 13. S'il choisit la finalité spécialisée : langues des affaires :**
- 13.1. Communiquer à l'oral avec aisance et de manière stratégique dans les langues étudiées au sein d'une entreprise ou organisation dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;
- 13.2. S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe dans un contexte national et/ou international et multiculturel ;
- 13.3. Comprendre et rédiger une large gamme de textes relevant du domaine économique et/ou commercial dans les langues étudiées ;
- 13.4. Commenter les réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays des langues étudiées et de décrire avec précision les institutions politiques, les différents acteurs sociaux (patronat, syndicats etc.) et les grandes questions de société débattues dans les

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > [Finalité approfondie](#) [prog-2024-germ2m-lgerm905a]
- > [Finalité didactique](#) [prog-2024-germ2m-lgerm200d]
- > [Finalité spécialisée : langues des affaires](#) [prog-2024-germ2m-lgerm909s]

Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité approfondit l'étude de la littérature et/ou de la linguistique des deux langues étudiées. Les cours et les séminaires portent sur des questions spéciales de linguistique ou de littérature et proposent une formation à la recherche. Vous composerez votre programme de finalité en lien avec votre mémoire.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir en fonction du projet personnel de l'étudiant :

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Module Langues et littératures comparées (20 crédits)

L'étudiant choisit des cours dans les domaines de spécialisation linguistique et/ou littérature parmi les cours suivants en s'assurant qu'il dispose bien des prérequis/préalables de chaque cours, en ce y compris le niveau de maîtrise de la langue. Si l'étudiant s'inscrit à un cours pour lequel il ne dispose pas de ces prérequis, aucun accommodement spécifique ne sera accordé au niveau des exigences requises pour les évaluations.

✂ Cours de linguistique

✂ LGERM2723	English linguistics: sociolinguistics	Sylvie De Cock	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LGERM2821	English Linguistics: Varieties of English	Gaëtanelle Gilquin	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LCLIG2160	Sociolinguistique	Philippe Hambye	FR [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
✂ LLMOD2801	Interdisciplinary thematic seminar in linguistics	Sylvie De Cock Barbara De Cock Marie-Aude Lefer Costantino Maeder Ferran Suner Munoz Kristol Van Goethem (coord.)	EN [q1] [30h] [10 Crédits] ⊖ 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français	X	X

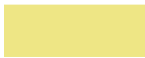
✂ Cours de littérature

✂ LGERM2814	Deutsche Literatur. Intermedialität : Text und Bild	Antje Büssgen	DE [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✂ LGERM2824	Animal narratives	Ben De Bruyn	EN [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
✂ LROM2854	L'Italia nel mondo : percorsi letterari e culturali comparati	Silvia Mostaccio	IT [q2] [15h] [5 Crédits] △ ⊕ 🌐	X	X



o B) Cours et séminaires disciplinaires (40 crédits)*Deux cours à choisir en fonction des langues germaniques étudiées :*

⌘ LGERM2521	Didaktik DaF	Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [22.5h+35h] [5 Crédits]	X
⌘ LGERM2522	English as a foreign language (EFL) methodology	Philippe Denis Marielle Henriet Fanny Meunier Julie Van de Vyver (supplée Fanny Meunier)	EN [q1+q2] [22.5h+35h] [5 Crédits]	X
⌘ LGERM2523	Didactiek van het Nederlands	Hilde Bosmans Pauline Degrave	NL [q1+q2] [22.5h+35h] [5 Crédits]	X

o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)**o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe***L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.*

Finalité spécialisée : langues des affaires [30.0]

Cette finalité spécialisée développe des compétences à la communication dans l'entreprise dans deux langues germaniques (anglais,

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Dans le cadre d'un projet de formation argumenté et moyennant l'accord du jury restreint, l'étudiant peut choisir d'autres cours (maximum 15 crédits) dans les programmes de master de la Faculté ou de l'Université. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Ce choix peut notamment se porter sur les cours obligatoires proposés dans l'[option en cultures et éthique numérique](#) et les cours proposés dans les [modules d'option en études de genre](#).

Remarque : Si certaines des activités présentes dans l'option "cours au choix" sont également présentes dans le tronc commun, dans la finalité approfondie ou dans une option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ Langue des affaires

Réservé aux étudiants de la finalité en langue des affaires. Stage en entreprise de minimum un mois à temps plein. Ce stage devra être effectué dans une des deux langues inscrites au programme de l'étudiant.

⊗ LGERM9004	Stage en entreprise dans une des deux langues étudiées - min. 1 mois -finalité spécialisée en langues des affaires	Sylvie De Cock (coord.)	FR [] [156h] [10 Crédits] 🌐	X	X
-------------	--	-------------------------	------------------------------	---	---

⊗ Linguistique et traitement automatique du langage

⊗ LGERM2713	Deutsche Linguistik: spezifische syntaktische und semantische Aspekte	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐	X	X
⊗ LGERM2815	Deutsche Linguistik : Linguistische Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [15h] [5 Crédits]		

Bloc
annuel

⌘ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⓘ	1	2
⌘ LROM2515				x	x

03	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hiligsmann	NI [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits]
----	---	---------------------	----------------------------------

⌘ Cours généraux

LFIAL1152	Introduction aux études littéraires	Elise8 1 1 1 IDchamb.9Tm [(Elise8 1 l2e8 173 m 367.062012 15 n 1 G [] 27.5
-----------	-------------------------------------	--

GERM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^o cycle universitaire
- > Diplômés de 2^o cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1^o Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2^o Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans les deux langues germaniques inscrites au programme de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** écrite et orale du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL iBT, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent (*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT (*)

En outre, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DELTA, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours de langue.

(*) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) peut être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3^o Outre les compétences langagières susmentionnées, avoir développé, dans les deux langues germaniques que l'étudiant souhaite inscrire à son programme, les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- une **compétence linguistique** (l'étude de la grammaire et de ses composantes) ;
- une **compétence littéraire** (l'histoire de la littérature, l'analyse et l'interprétation de textes littéraires) ;
- une **compétence culturelle** au sens large (l'étude de la "civilisation" des pays où les deux langues germaniques sont parlées : données historiques et réalités contemporaines) ;
- une **compétence discursive** (argumentation et rédaction scientifique) ;

au terme d'un programme de 1er cycle comprenant au minimum les 108 crédits spécifiques suivants :

- 18 crédits de formation générale (philosophie, histoire, arts, sciences du langage, critique des sources, etc.) ;
- 50 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la première langue germanique ;
- 40 crédits de langue, de linguistique, de littérature et de civilisation dans la seconde langue germanique ;

Les 30 crédits de la

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale		Accès moyennant compléments de formation	<p>Procédures d'admission et d'inscription)</p> <p>Maximum 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de taal- en letterkunde	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	<p>L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier.</p> <p>Maximum 15 crédits d'enseignements</p>

<p>Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>orientation germaniques peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.</p> <p>Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>
<p>Masters non belges</p>	<p>Accès sur dossier</p>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).</p>

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire une demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED**

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres modernes, orientation germaniques\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

Les diplômés du master 120 bénéficient d'un accès direct au [Master \[120\] en communication multilingue](#) et au [Master \[120\] en linguistique](#).

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Magali Paquot](#)

Jury

- Présidente: [Magali Paquot](#)
- Secrétaire: [Ben De Bruyn](#)
- 3e membre du jury restreint: [Fanny Meunier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be